

SEPTEMBRE 2019



## CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

En introduction, l'UNSA (à laquelle se sont jointes d'autres OS) a souhaité intervenir sur la nécessité d'associer à part entière les élus CSE DT, RPX & CSSCT, à la démarche d'évaluation des risques psycho-sociaux (RPS) et à l'analyse du verbatim faite aux COPIL en amont des CODIR.

→ **Nous restons en alerte sur les CR & plans d'actions des CODIR. L'UNSA apprécie qu'une nouvelle recrue RH soit spécialement missionnée sur la démarche de prévention des RPS en collaboration avec le CSSCT, médecine du travail, managers et collaborateurs**

***C'est l'employeur qui est en responsabilité et décisionnaire sur la démarche mais cela ne doit pas empêcher les élus d'être intégrés à part entière dans un travail instructif et collaboratif et d'être de réels acteurs dans la prévention des RPS***

M. Chabanel a pris note de notre revendication et souhaite retravailler sur le champ des associations, les représentants du personnel auront les mêmes retours que la direction.

→ **L'UNSA note l'intention de la direction de mettre en place une démarche constructive et collaborative mais l'UNSA sera vigilant sur le fait que la parole des agents ne soit pas dénaturée mais libérée et que les actions qui sont mises en place seront pertinentes.**

### Dispositif formation réseau

Le système de formation va être complètement revu (sites, localisation, contenu des formations). Présentation positive en termes de modernité ... reste à voir si ce concept sera opérationnel et pratique pour les agents au niveau logistique et contenu des formations. A horizon 2021, la plupart des formations se dérouleront sur 3 sites (Bordeaux, Lyon et Paris). Plutôt orienté vers M&T & EIC, ce dispositif ne concernera qu'un petit nombre d'agents des Directions Techniques.

Nous aurons une mise en place d'une offre globale : hébergement et restauration

La formation se fera en distanciel (prérequis) puis en présentiel

Mme B. Capponi, la Chef de projet, suite aux questions des élus, a indiqué qu'elle avait déjà connaissance des points d'inquiétudes sur plusieurs sujets.

→ **Vos élus souhaitent que la mise à plat du système de formation permette de résoudre les dysfonctionnements déjà actuellement constatés.**

La référence de cette réforme est basée sur l'UDI sachant qu'il y a encore des évolutions à l'UDI et que tout n'est pas satisfaisant

**Les questions des élus ont permis de noter qu'il y a encore des dysfonctionnements**

**L'UNSA restera particulièrement vigilante sur la conduite du changement :**

→ **Comment les établissements vont-ils trouver du temps pour accompagner les formations ?**

→ **Comment seront mis à disposition des espaces E-Learning en établissement ?**

→ **Quelles logistiques sont mises à disposition (et impact sur la formation) des agents pour rejoindre les 3 sites de formation excentrés ?**

→ **Quel avenir pour les 250 agents des 26 centres de formations actuels ?**



# UNSA-FERROVIAIRE SNCF RESEAU

## Médecine du travail

Nomination d'un médecin sur Toulouse. L'agrément SNCF sera valable jusqu'en 2020. Il autorise la prise en charge maximale de 1800 agents pour un médecin et jusqu'à 3000 si délégation infirmières, cela sans compter les autres missions impossibles à réaliser. (enquêtes, inspection des locaux, analyse des conditions de travail)

→ **L'UNSA s'inquiète de la charge et la multiplicité de sites à gérer pour certains d'entre eux.**

**L'UNSA, dans un souci de maintien en continuité de la médecine du travail pour les agents concernés, a voté « POUR » la nouvelle répartition proposée**

## Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

**Déménagements** : la CSST et le médecin du travail doivent être associés aux choix et à l'ergonomie des postes de travail.

**Amiante**, le mode opératoire de travail avec un risque amiante n'est pas connu en détail par les établissements. Il y a divergence entre l'inspection du travail et l'entreprise pour savoir quand doit être établie une fiche d'exposition au risque.

→ **L'UNSA demande à tout agent partiellement exposé ou qui a un doute sur son éventuelle exposition, de faire remonter l'information afin d'être accompagné dans les démarches appropriées.**

## Commission ASC

Une campagne de chèques vacances va démarrer à partir de novembre (montant du chéquier augmenté à 300€).

A noter dans vos agendas : octobre & novembre → opérations spectacles et gastronomie.

## Enquête paritaire SF8

Les derniers entretiens se terminent le 9 septembre. La restitution aux agents des résultats de l'enquête est prévue au mois d'octobre. Un CSE Extraordinaire sur le sujet est programmé le 8 novembre.

→ **Vos élus UNSA seront attentifs et surveilleront les dispositions mises en œuvre.**



**Vous connaissez des agents en difficulté ou êtes vous-même confrontés à une situation délicate voire difficile ?**

**Vous hésitez à en parler ou vous ne savez pas comment ?**

→ **Vos élus UNSA CSE DT sont disponibles et à votre écoute dans le respect de l'anonymat. N'hésitez pas à les solliciter !**

# J'adhère à l'UNSA !



*A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !*

Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

.....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

**Fédération UNSA-Ferroviaire**

**56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS**

**Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org**



# UNSA-FERROVIAIRE SNCF RESEAU